

La CELAC condamne l'utilisation illicite du réseau Zunzuneo



La Havane, 30 avril (RHC)- La CELAC, la Communauté des États Latino-américains et Caribéens a émis un communiqué dans lequel elle condamne énergiquement l'utilisation illicite du réseau Zunzuneo par le gouvernement des États-Unis pour promouvoir la subversion à Cuba.

La CELAC fustige, dans le communiqué, l'utilisation des nouvelles technologies de l'Information et des Télécommunications contre ses États membres. Elle souligne qu'une telle situation a un impact négatif sur les nations et sur leurs citoyens.

La CELAC met l'accent sur la nécessité de garantir que l'utilisation de ces technologies soit complètement compatible avec les principes de la Charte de l'ONU, du Droit International, de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États.

Dans le cas de Cuba, la CELAC réaffirme l'engagement de multiplier les efforts à l'échelle internationale dans le but de sauvegarder le cyberspace et de promouvoir son utilisation exclusive à des fins pacifiques et comme véhicule pour contribuer au développement économique et social.

Auparavant, l'Ambassadeur de Cuba auprès de l'ONU, Rodolfo Reyes, a dénoncé devant l'organisme international, l'utilisation du twitter anti-cubain Zunzuneo et les émissions illégales de radio et de télévision comme instruments de la politique de Washington pour déstabiliser notre pays et provoquer un changement de système politique.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/21878-la-celac-condamne-lutilisation-illicite-du-reseau-zunzuneo>



Radio Habana Cuba